

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messenger suisse

Band: - (1992)

Heft: 42

Buchbesprechung: Helvétie [Maurice Denuzière]

Autor: Bruhin, Francine

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HELVETIE*

de Maurice Denuzière

Si le roman, du point de vue strictement littéraire, s'avère quelque peu décevant - des descriptions qui traînent en longueur, des dialogues souvent artificiels, des personnages à la limite de la caricature (on n'échappe pas au Vaudois lent, mais honnête et travailleur...), il a cependant le mérite d'évoquer avec précision une période de notre histoire souvent mal connue.

par Francine Bruhin

Lorsque Blaise de Fonsalte, qui va emmener le lecteur à travers l'Europe sur les traces des armées napoléoniennes, entre, au tout début du roman, dans Vevey, nous sommes en 1800. Depuis deux ans, l'ancienne Confédération n'est plus. La République Helvétique "Une et indivisible" l'a remplacée. Vaud, Genève, se sont rebellés et si la dernière est tombée bien vite en mains françaises, le premier, après s'être déclaré lui "République lémanique", est devenu, sous domination française, un département "lémanique". Depuis deux ans aussi, les troupes du Directoire occupent la Suisse, seuls Berne, la Suisse Centrale et les Alpes vaudoises leur ayant opposé résistance - chose que la Diète fédérale fut incapable de faire. Car la situation géographique de la Suisse, carrefour entre Europe occidentale et Europe centrale, la prédisposait à devenir un lieu de passage privilégié pour les troupes étrangères. Déjà, depuis la Révolution française, elle était devenue terre d'asile pour les nobles fuyant la guillotine, théâtre d'un ballet aux figures compliquées entre émigrés et es-

De Maurice Denuzière, on avait retenu la saga "Louisiane", roman fleuve par excellence. Qu'il choisisse la Suisse pour sujet d'une épopée romantique est un peu plus surprenant, puisqu'il est communément admis, une bonne fois pour toutes, que Suisse = banques = ennui...

pions envoyés par les monarchies européennes, que la propagation des idées révolutionnaires ne lassait pas d'inquiéter. Et si la France, en ce début de 1800, peine encore à défendre ses frontières, c'est à ce moment que celui que l'on ne nomme pas encore par son prénom va entamer ses campagnes de conquêtes, en se servant de la Suisse comme d'un réservoir en troupes, en matériels et moyens de transports supplémentaires.

A la recherche du temps perdu

Vaud est donc libre de toute occupation bernoise. Mais héberge, en 1800, des troupes de réserve françaises. Avec plus ou moins de bonne volonté : l'on se plaint de vols et d'exactions, les dettes françaises s'accumulent et commerçants et particuliers ont du mal à se faire payer, accumulant des factures qu'ils présenteront, avec une constance méritoire, encore en...1984 ! Si l'histoire d'amour entre Fonsalte et Mme Métraz constitue le fil conducteur du roman, c'est pour mieux ramener le lecteur

encore et toujours à Vevey, la véritable héroïne du livre. Vevey qui dort un peu, dont l'industrie horlogère a périclité après l'éclatement des corporations en 1798, au profit de Genève et du Jura. Vevey, dont la vie est suspendue entre lac et montagnes et qui se prend à rêver d'un destin européen sous l'égide d'un Bonaparte unificateur : d'aucuns, à l'avènement de Napoléon, croiront en la naissance d'un pouvoir unique sur l'Europe, pouvoir qui faciliterait toutes sortes d'échanges...

Pour l'avoir connue, certains y retrouveront les lieux privilégiés de leur enfance, car la description des sites est souvent précise. Le lecteur averti pourra même s'amuser au jeu de piste, en retrouvant demeures et châteaux, parfaitement identifiés. Il pourra aussi repérer au passage la "Vaudoise" et le "Neptune", ces deux grandes barques à fond plat et à voilure aurique, dernières survivantes des barques de transports utilisées sur le Léman, dont Maurice Denuzière évoque à maintes reprises l'intense activité.

L'Acte de médiation

Lorsque les troupes françaises quittent la Suisse, ruinée par la guerre et l'occupation, les troubles intérieurs reprennent de plus belle. Partisans de l'ancien régime (fédéralistes et conservateurs) s'en prennent au gouvernement qui doit se réfugier à Lausanne, prêt à fuir en Savoie. Bonaparte, devenu entre temps Premier Consul, ne peut se permettre de laisser se développer un foyer d'agitation continue au beau milieu de l'Europe. "Helvétie" retrace un cha-

pitre d'histoire que les Suisses n'aiment guère célébrer : L'Acte de médiation du 19 février 1803. Sous l'arbitrage de Bonaparte, ingérence impardonnable pour la mémoire helvétique, la République Helvétique devient une Confédération de 19 cantons souverains, ce qui satisfait les fédéralistes et les partisans de l'ancien régime. Mais c'est aussi l'intégration des acquis de la Révolution. Bonaparte refusera le retour à l'ancien régime : les anciens baillages ne seront pas rendus, les vieux liens féodaux sont révolus et la souveraineté nationale est laissée au libre arbitre du souverain, sans distinction de famille. De même, le Premier Consul, loin de copier l'organisation strictement centralisée de la France, témoignant là d'une rare connaissance des constantes helvétiques, n'imposera pas aux cantons un modèle unique de constitution, respectant ainsi les moeurs, la religion et l'histoire de chaque canton. Et ces nouvelles constitutions, nées dans de difficiles conditions, auront sans doute donné à la Suisse la cohésion et la force nécessaire pour pouvoir faire respecter à Vienne, quelque 12 ans plus tard, le principe de sa neutralité et de l'inviolabilité de son territoire. ■

* Editions Denoël

